

 <p>le sourire de REIMS</p> <p>Numéro d'agrément du séjour : 051-EN-0001-FE-07</p>	<p>LE SOURIRE DE REIMS</p> <p>Maison Saint-Sixte 6, rue du Lieutenant HERDUIN 51100 Reims ☎ 03.26.85.48.65 (téléphone + répondeur) ☎ 03.26.82.94.99 (Fax)</p>	
<p>Projet pédagogique</p>		

Introduction

Ce projet pédagogique a été rédigé en accord avec le projet éducatif de l'association, les particularités des enfants qui nous sont confiés, et le site où se déroulera le séjour. De ces différents éléments et des intentions éducatives de la direction, se sont dégagés différents objectifs pour le séjour mis en place par le biais de moyens. Ce projet pédagogique a été enrichi, complété et validé par l'équipe d'animation.

Introduction

- ☎ **I.** Le projet éducatif
- ☎ **II.** Présentation du séjour
- ☎ **III.** Le site du séjour
 1. Descriptif
 2. L'organisation du site pour les enfants
- ☎ **IV.** Les priorités éducatives du directeur
- ☎ **V.** Les moyens pour atteindre les objectifs
 1. Les moyens humains
 2. Les moyens matériels et financiers
- ☎ **VI.** Mise en œuvre
 1. Les activités
 2. La vie de chaque jour sur le séjour
- ☎ **VII.** L'évaluation du projet
 1. L'évaluation des animateurs
 2. L'évaluation de la direction et du séjour

Conclusion

I. Le projet Educatif de l'association :

Depuis de nombreuses années, le Sourire de Reims organise des temps de loisirs pour les enfants à Clefcy. Nous voulons faire vivre aux jeunes des temps de partage dans un climat d'amitié et de joie. Nous voulons partager avec eux un état d'esprit agréable, de bonne humeur, de respect. N'oublions pas que se sont leurs vacances et que notre rôle est de les aider aussi à découvrir la nature et la montagne qui nous entoure. Nous avons cinq finalités dans notre projet :

✍ **Le choix** : apprendre à l'enfant à choisir, à prendre ses responsabilités.

✍ **L'effort** : aider l'enfant à réaliser des objectifs fixés au niveau des activités et de la vie de groupe.

✍ **L'expression** : permettre à l'enfant de donner des idées, de s'exprimer et d'être bien dans sa peau.

✍ **La découverte** : aider l'enfant à s'ouvrir aux autres et à la région.

✍ **L'ouverture** : aider les enfants à acquérir des valeurs humaines en respectant les convictions et les idées de chacun.

Toutes les personnes qui participent à la vie de l'association croient en l'esprit qui demeure au « Sourire de Reims ». Nous chercherons à le préserver et nous l'aiderons à grandir.

C'est un esprit de coordination et de communication que nous voulons construire. Dans l'association, tout le monde a une mission. Entre les travaux de secrétariat, de gestion des bâtiments, les rapports avec les adhérents, la comptabilité..., les tâches ne manquent pas. De nombreux bénévoles se les répartissent. Nous devons les remercier car sans eux nous ne pourrions pas organiser les séjours que nous faisons. C'est en travaillant dans une organisation cordiale et concrète que nous construirons ces temps dont profitent de nombreux enfants et jeunes.

L'esprit de coordination et de communication ne suffit pas. Ils doivent se compléter par une implication personnelle minimum dans les rencontres organisées par l'association. Ces rencontres qui ont souvent lieu dans les bâtiments de la colonie, permettent d'une part, de compléter la préparation d'un séjour, d'améliorer l'aspect pratique des bâtiments, mais aussi de prendre du temps pour mieux se connaître et vivre des moments de détente, de convivialité.

II. Présentation du séjour :

Le centre de vacances du Sourire de Reims se situe dans les Vosges. Il peut accueillir jusqu'à 90 enfants âgés de 6 à 14 ans.

Le centre peut accueillir 90 enfants et 10 adultes environ.

Les enfants participant à ce séjour:

- ✍ Sont issus de **milieux sociaux très variés**, ce qui est d'ailleurs **une volonté de l'association**.
- ✍ Ont des **convictions très différentes**.
- ✍ N'ont **pas le même âge**, et ont **des besoins différents** que nous nous efforcerons de respecter.

Deux remarques sont à faire sur l'organisation du quotidien de l'enfant dans un séjour du « Sourire de Reims » :

- L'ensemble de la colonie (espaces extérieurs et intérieurs) est sonorisé. Cela permet à l'enfant d'être tenu au courant, par des appels au micro ou des morceaux de musiques, des différents moments de la journée (lever, repas,...) et des « évènements » concernant l'animation.
- Afin d'assurer en permanence la sécurité de l'enfant, l'équipe d'animation se partage plusieurs « services » durant la journée (lever, repas, douches,...).

III. Le site du séjour

L'association possède deux bâtiments accueillants, ainsi que des espaces extérieurs, à 800 mètres du petit village du Vic, près de Clefcy. Les bâtiments sont une ancienne ferme et un chalet.

1. Descriptif

a) La ferme

C'est une vieille ferme entièrement rénovée et modernisée qui sert à tous les moments de la vie quotidienne. Dans cette ferme, nous pouvons trouver :

- ✍ 13 chambres de 2 à 10 personnes (plus de 80 places),
- ✍ Une grande salle à manger (100 places),
- ✍ Une petite salle à manger (10 places),
- ✍ Une cuisine et une laverie,
- ✍ Une bibliothèque,
- ✍ Une lingerie,
- ✍ Des sanitaires : douches, WC, lavabos,
- ✍ Un vestiaire.

b) Le chalet

Il est plus destiné aux temps d'animation. Néanmoins, certains équipements viennent compléter ceux de la ferme :

- ✍ Une salle de veillée : sonorisation indépendante, divers éclairages, cheminée, podium aménageable,
- ✍ Une salle de jeux,
- ✍ 2 salles d'activités,
- ✍ Une chambre et une salle de bain,
- ✍ Une infirmerie et sa salle d'isolement,
- ✍ Des sanitaires : douches, WC, lavabos,
- ✍ La salle des animateurs et son costumier.

c) Les espaces extérieurs

Un certain nombre de terrains appartenant au centre sont à disposition pour effectuer des activités et des animations. Ces espaces permettent différentes activités.

- ✍ De grands espaces où les enfants peuvent jouer (l'hiver),
- ✍ Des espaces aménagés permettent diverses activités sportives comme le football, le volley, l'escalade, le badminton, le ping-pong (l'été).

Les locaux sont entretenus plusieurs fois par ans et mis aux normes de sécurité.

d) Autres équipements à disposition

Des équipements complémentaires d'aide à l'animation permettent d'accroître notre champ d'action :

- ✍ Des jeux de société,
- ✍ du matériel informatique,
- ✍ Une sono transportable,
- ✍ etc...

e) Les environs

La situation du centre est particulièrement intéressante pour plusieurs raisons :

- ✍ Il est excentré des grands axes de circulation,
- ✍ De nombreux artisanats locaux sont à visiter,
- ✍ Une piste cyclable « multi activité » permettant de se rendre facilement et en sécurité sur les lieux des visites.

2. Organisation du site pour les enfants :

Les enfants se déplacent librement dans les espaces extérieurs sous la surveillance d'un animateur de service plein air.

Concernant les déplacements à l'intérieur des locaux, ils se font en autonomie durant les moments de vie quotidienne. En revanche les douches et les chambres sont interdites durant les moments d'activités.

Les enfants ont un accès libre aux lieux autorisés et ont connaissance des lieux interdits (grâce à une information de l'équipe d'animation).

Dans les chambres, la répartition est faite par l'équipe de direction, généralement par tranche d'âge, cependant, cette répartition est adaptable aux demandes de l'enfant.

Certains espaces sont réservés aux adultes tels que la pièce des animateurs, les locaux du personnel technique, la cuisine....

IV. Les priorités éducatives du directeur

Le directeur du séjour, en accord avec la directrice adjointe et avec le projet éducatif du « Sourire de Reims », définit ses intentions éducatives desquelles découlent les objectifs pour le séjour.

Intentions éducatives	Objectifs	Traduction dans l'organisation du séjour
Favoriser les moments d'échanges entre adultes et enfants.	L'enfant aura l'occasion de prendre la parole durant les temps de rassemblements et de forum.	Les objectifs se traduisent dans l'organisation du centre : les espaces, les moments de vie quotidienne et les activités.
Permettre à l'enfant de partager ses talents et de les réaliser.	L'enfant par le biais d'activités aura l'occasion d'exprimer ses passions ou ses talents.	
Responsabiliser l'enfant dans le groupe et face à ces choix.	L'enfant connaîtra les lieux autorisés et ceux qui ne le sont pas. L'enfant sera amené à faire des choix et à prendre des initiatives en les menant à leur terme.	
Favoriser la découverte de la nature et de la région chez l'enfant.	A travers la pratique d'un sport comme le ski alpin ou à travers la découverte des différentes activités de neige. A travers des visites et des balades, l'enfant sera amené à solliciter ses sens.	

V. Les moyens pour atteindre ces objectifs :

1. Les moyens humains

Le recrutement est effectué par l'équipe de direction en fonction de critères déterminés par l'organisateur et elle-même. Elle est composée de 11 personnes :

- ✂ Un directeur du centre qui est en cours de bilan BAFD,
- ✂ Une adjointe pédagogique titulaire du BAFA,
- ✂ Une équipe d'animation composée de 6 animateurs : 3 détenant le BAFA, et 3 en stage pratique,
- ✂ Deux personnes assurant l'entretien des locaux,
- ✂ Une cuisinière.

Chaque personne occupe un rôle bien déterminé et est, un maillon nécessaire au bon fonctionnement du centre :

Le directeur :

- ✗ Est responsable du séjour : garant du bon fonctionnement du centre, organisateur du séjour : structure, journées,...
- ✗ Est responsable et coordonne de l'ensemble du personnel,
- ✗ Veille au respect du projet éducatif,
- ✗ Est responsable de la tenue des dossiers administratifs,
- ✗ Est animateur des réunions,
- ✗ Est responsable de la sécurité,
- ✗ Est responsable de la comptabilité du séjour,
- ✗ Est Formateur,
- ✗ S'occupe du suivi des inscriptions (relations avec les familles).

L'adjoint pédagogique :

- ✗ Est le lien avec l'équipe d'animation,
- ✗ Est responsable de l'animation,
- ✗ Coordonne les différents moments de la journée,
- ✗ Facilite et coordonne le travail des animateurs,
- ✗ Est coresponsable de la sécurité,
- ✗ Est formateur,
- ✗ Est animateur des réunions de fin de journée,
- ✗ Anticipe les activités et s'assure de la bonne préparation de celles-ci,
- ✗ S'occupe du suivi des inscriptions.

L'animateur :

1) Au niveau du projet,

- ✗ Prend connaissance du projet pédagogique,
- ✗ Propose et élabore seul (activité manuelle) ou avec d'autre des activités (grands jeux, veillées,...),
- ✗ Est chargé de l'organisation, du bon déroulement, de la qualité créative, du rangement des activités,
- ✗ Respecte, négocie si besoin le budget qui lui est accordé.

2) Dans la chambre,

- ✗ Est le point de repère et le responsable des enfants,
- ✗ S'occupe du lever et du coucher des enfants,
- ✗ Veille à l'hygiène de l'enfant (propreté du corps et des vêtements),
- ✗ Veille au rangement de la chambre,
- ✗ Gère le linge des enfants.

3) Pendant les repas,

- ✗ Veille à ce que tous les enfants soient servis,
- ✗ Veille au bon déroulement du repas et à l'équilibre alimentaire de chacun,
- ✗ Favorise la discussion et prend la température des activités de la journée.

4) Pendant les activités,

- ✗ S'assure de la sécurité de chaque enfant,
- ✗ Propose et organise l'animation des journées,
- ✗ Propose son activité sous forme d'une sauce (création d'un imaginaire),
- ✗ Propose des modèles d'activités manuelles,
- ✗ Veille à ce que l'activité soit à la portée de tous,
- ✗ Veille à la finition des activités,
- ✗ Est responsable du rangement des activités.

Le cuisinier :

- ✗ Propose une grille de menu équilibré et adaptés aux activités,
- ✗ Prépare les repas dans le respect des règles d'hygiène,
- ✗ Veille au respect du « circuit alimentaire »,
- ✗ Est responsable de la propreté de la cuisine.

Le personnel technique :

- ✗ Agit pour la propreté des locaux,
- ✗ Assure le service de la vaisselle,
- ✗ Le cas échéant, s'occupe du linge sale des enfants pour que ces derniers aient une réserve de linge propre suffisante.

L'équipe évolue selon le nombre d'enfants qui s'inscrivent à nos séjours. Cette équipe est formée suite à la recherche d'un certain nombre de compétences qui répondent aux objectifs d'animations fixés.

Souvent, une partie de l'équipe a déjà effectué des séjours avec nous. Ces animateurs ont l'avantage de bien connaître nos locaux, nos terrains et l'environnement du centre.

Deux réunions et un week-end de préparation sur le site ont permis à l'équipe de se connaître, de repérer les lieux et de commencer la préparation du séjour.

De plus, pendant le séjour, chaque soir, l'équipe d'animation est conviée à une réunion. Celle-ci aura pour objet de revenir sur la journée vécue et de faire le point sur la journée du lendemain.

2. Les moyens matériels et financiers :

Le budget mis à la disposition de l'équipe de direction permet de financer l'ensemble des dépenses. Chaque animateur dispose d'une somme afin d'acheter le matériel dont il a besoin pour la réalisation de ces activités.

- Les activités manuelles, d'expression ou de sport :

Chaque animateur proposera pendant le séjour des activités manuelles, d'expression, de sport qui seront un reflet de sa personnalité et qui participeront à l'ouverture d'esprit des enfants.

La présentation des modèles sera faite aux enfants avant qu'ils fassent leur choix d'activité au moment de la « sauce » (une présentation ludique de l'activité ayant pour objectif d'intéresser l'enfant) en leur proposant un exemple de l'objet qu'ils vont réaliser.

Dans notre thème, chaque « suspect » aura l'occasion de présenter une activité en lien avec son personnage.

- Les veillées et les grands jeux :

« Les enfants ne pensent qu'à s'amuser ! » Et pour cause ! Ils trouvent dans le jeu mais aussi dans les veillées ce dont ils ont besoin pour leur développement.

Les enfants quitteront le centre avec de grandes animations en tête. Pour garder le caractère exceptionnel des ces animations, elles seront très différentes et toujours plus rythmées les unes que les autres.

En début de séjour, un grand jeu permettra aux enfants d'accumuler des indices pour l'enquête. Une veillée « Qui est qui ? » permettra aux enfants de découvrir les « suspects ». La dernière veillée, révélera le coupable autour d'une raclette.

- Les visites :

Les visites ont pour objet de découvrir l'environnement dans lequel évolue l'enfant et de favoriser son épanouissement. Elles permettent à l'enfant de découvrir de nouvelles techniques d'élaborations ainsi que des produits régionaux.

3. La vie de chaque jour sur le Séjour

La journée dite « type » est une journée où les horaires sont toujours (sauf animations spécifiques) les mêmes. Systématiquement, les matinées sont consacrées aux activités (manuelles, sportives, d'expressions,...) les après-midi à un grand jeu, et le soir à une veillée. Cela n'empêche pas l'aménagement de certains horaires selon les animations du jour. Au contraire toutes les initiatives sont permises si elles respectent la sécurité et le rythme de vie de l'enfant.

Quelques commentaires sont à apporter :

Le **temps de rassemblement** est le premier de la journée. Tout le monde se rassemble afin de se dire bonjour et de bien commencer la journée. Il peut également permettre d'améliorer la vie du centre en abordant des thèmes comme la confiance, l'amitié, la solidarité... Plusieurs moyens sont à la disposition des animateurs pour animer ce moment tels que des textes, des chants, des sketches, des mimes...

Le **temps calme du soir** est le dernier temps de la journée. Tout le monde se rassemble de se dire bonsoir et clore la journée. Il permet de faire un petit bilan du vécu de la journée. Plusieurs moyens sont à la disposition des animateurs pour animer ce moment tels que des textes, chants et animations musicales calmes pour la préparation au coucher.

Le **temps de forum** pour les 12-14 ans : permet aux jeunes de faire le point avec les animateurs. C'est un temps d'écoute et de partage. Les animateurs font le point (ce qui va, ne va pas, ce qui est à améliorer), écoutent ce que souhaitent faire les jeunes, favorisent les initiatives, construisent le séjour... Il s'agit d'essayer de leur permettre de vivre leurs vacances.

Durant ces moments l'enfant n'est pas seulement spectateur mais aussi acteur puisqu'il est invité à s'exprimer.

Le **temps de chant** peut s'insérer durant la journée. Ce temps a 3 objectifs :

- Apprendre aux enfants à bien chanter,
- Apprendre de nouveaux chants, renouveler le répertoire,
- Faire découvrir aux jeunes la musique, les instruments de musiques.

Ces moments sont sur l'initiative des animateurs ou à la demande des enfants.

VII. L'évaluation du projet :

1. L'évaluation des animateurs

a) Les animateurs en stage pratique

L'animateur en stage pratique bénéficiera d'un appui de la part de l'ensemble de l'équipe.

En outre, le directeur du centre l'invite à participer à différents moments qui permettront de faire une analyse :

- o Le premier aura lieu avant le centre et permettra à l'animateur de se fixer des objectifs pour le centre.
- o Le second se tiendra au milieu du séjour afin d'amener l'animateur à faire le point sur sa pratique et de proposer des pistes de progression.
- o Enfin, durant un moment fixé de fin de centre, l'animateur fera un bilan de sa pratique toujours en rapport avec ses objectifs.

Le directeur du centre s'attache à plusieurs points pour l'appréciation de l'animateur à savoir :

- ✍ son implication pendant le centre,
- ✍ sa motivation,
- ✍ sa place dans l'équipe,
- ✍ son respect des règles de vie,
- ✍ sa présence et sa disponibilité auprès des enfants.

b) Les autres animateurs

L'équipe de direction du centre invite chaque animateur déjà diplômé à participer à une réunion au début du centre qui lui permettra de se fixer des objectifs pour le centre.

De plus, chaque animateur remplit pendant semaine, une fiche qui lui permet de faire le point. Cette fiche évalue les thèmes suivants :

- ✍ sa place dans l'équipe
- ✍ son respect des règles de vie
- ✍ sa ponctualité
- ✍ sa motivation
- ✍ son écoute des autres
- ✍ son implication dans le rangement et l'entretien du matériel
- ✍ son implication dans la vie quotidienne
- ✍ la préparation et l'organisation de ses activités
- ✍ l'originalité de ses jeux (imaginaire)
- ✍ la mise en pratique et le résultat des activités
- ✍ sa présence et sa disponibilité auprès des enfants

L'animateur doit donc évaluer son travail en choisissant entre : très insuffisant, insuffisant, moyen, bien et très bien.

2. L'évaluation de la direction et du séjour

Les animateurs remplissent à l'issue du centre une fiche qui permet d'évaluer la direction. Celle-ci reprend les thèmes des réunions (avant et pendant le centre), de l'organisation de la journée, de l'organisation générale du centre,...

Les parents reçoivent après le centre un petit questionnaire qui permet à l'association et à l'équipe d'animation et de direction d'avoir un « retour » sur le séjour. Ce questionnaire demande aux parents d'évaluer l'organisation globale du séjour : les repas la communication, l'information, l'équipe,...

Conclusion

Nous sommes efforcés d'être le plus clair possible dans notre projet pédagogique, l'essentiel étant de rendre l'enfant acteur de son séjour. Nous essayons de faire passer aux enfants des vacances peuplées de souvenirs et de découvertes.